

# CHARGÉ DE RÉOLUTION EN ASSURANCE H/F (Ref. CDI-1295)

Statut de l'offre	Publiée
Date de première mise en ligne	01/07/2019
Date de dernière publication	01/07/2019
Nombre de places	1
DG	SECRETARIAT GENERAL DE L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET RESOLUTION
US	US2707 SGACPR DR
Niveau d'études	Bac+5
Type de recrutement	CDI
Catégorie	Cadre
Domaine de compétences	Assurance : actuariat, audit, contrôle et réglementation
Niveau d'expérience	0 - 3 ans
Région	Ile de France
Département	PARIS (75)
Ville	PARIS (75009)
Créateur de l'offre	ZABBOUJ Myriam BATAILLE Axelle, CHARRON Chloe, MARES Anne, DILICHEN Emeline, VALLAT MARIE-LORRAINE, DESMEULLES Flavien, GRH ACPR, ADJ GRH ACPR
Valideurs ou suppléants	

## Présentation de la Direction générale

La Banque de France recrute un **chargé de résolution en assurance (h/f)** pour renforcer ses équipes.

Vous rejoindrez l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) qui a pour mission de contribuer au maintien de la stabilité financière et de veiller à la protection des clients de services bancaires et des assurés. Les pouvoirs étendus de l'ACPR en matière d'autorisation, de contrôle et de sanction couvrent l'ensemble des établissements et organismes du secteur de la banque et de l'assurance exerçant en France. L'ACPR est une autorité adossée à la Banque de France, qui est l'employeur de son personnel.

## Présentation du Service

La Direction de la résolution, composée de deux services a pour mission principale la prévention des crises des établissements bancaires et des organismes d'assurance. Elle est chargée de l'établissement, de l'actualisation et de la mise en œuvre éventuelle des plans de résolution des établissements de crédit et des groupes d'assurance, en contact régulier avec les établissements concernés. Elle a la responsabilité des relations avec le Fonds de garantie des dépôts et de résolution ainsi que du calcul des contributions aux fonds de résolution et aux mécanismes de garantie.

La Direction de la résolution joue un rôle important tant au sein de l'Union bancaire qu'à l'international : le Directeur est membre du Conseil plénier de résolution unique (CRU). La Direction apporte une expertise à la Direction générale du Trésor pour la négociation puis la transposition des textes européens. Enfin, elle est directement partie aux négociations menées par le Conseil de stabilité financière (FSB) sur la résolution des banques, des CCP et des assurances...

## Descriptif de mission

Affecté à l'un des services de la Direction, vous devrez :

- Élaborer les plans de résolution des groupes d'assurance ;
- Préparer la participation aux travaux européens ou internationaux sur le développement des régimes de résolution (notes en anglais) ;
- Élaborer des notes d'analyse et de synthèse pour la direction, la direction générale et le Collège de résolution.

Vous serez amené à enrichir votre connaissance d'un portefeuille d'établissements tout en développant une expertise sur les questions horizontales relatives à la résolution.

## Profil recherché

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5), **vous êtes jeune diplômé d'une filière scientifique** (école d'ingénieur, université) **ou assurantielle** (actuariat, droit ou métiers des assurances, etc.), **ou vous justifiez d'une expérience professionnelle de trois ans minimum** acquise au sein d'une direction financière, d'une direction de la stratégie, d'une direction des risques ou d'un service d'audit interne d'un groupe d'assurance, ou bien au sein d'un cabinet d'audit ou de conseil.

Vous avez une bonne connaissance du secteur de l'assurance, notamment sur les problématiques comptables et financières.

Vous faites preuve de grandes capacités d'analyse et d'anticipation. Autonome et rigoureux, vous avez un bon esprit de synthèse et vous justifiez de qualités rédactionnelles et relationnelles. Vous avez le sens du travail en équipe.

Une parfaite maîtrise de l'anglais, langue de travail du service, est requise pour ce poste.

Des déplacements ponctuels en Europe sont à prévoir.

*La Banque de France est une institution socialement responsable, attachée à la diversité de ses personnels. Des aménagements de poste peuvent être organisés pour tenir compte des handicaps des personnes recrutées.*